

Déclaration d'Ottawa sur la reconnaissance ouverte des compétences



Il y a 10 ans, une coalition d'acteurs et d'actrices de l'éducation publiait la *Déclaration de Bologne pour une reconnaissance ouverte* qui appelait à une large mobilisation afin de développer des politiques, des technologies et une infrastructure ouverte universelle pour la reconnaissance des apprentissages tout au long de la vie.

En 2024, la Déclaration de *Paris sur l'égalité des reconnaissances* énonçait des principes visant à valoriser toutes les formes de reconnaissance, qu'elles soient informelles, non formelles ou formelles, individuelles ou collectives, afin de contribuer à la construction d'une société plus juste et plus ouverte.

Réunis à Ottawa, les participant·e·s à la conférence ePIC Canada 2026 réaffirment les principes de la déclaration de Paris, soit :

- 01 **La reconnaissance est une pratique humaine fondamentale:** apprendre à reconnaître est aussi important qu'apprendre à apprendre.
- 02 **Chacun a le pouvoir de reconnaître:** l'acte de reconnaissance n'est pas le seul privilège des institutions ou autorités accréditées.
- 03 **L'acte de reconnaissance est un acte potentiellement émancipateur:** la reconnaissance, lorsqu'elle est authentique et réciproque, agit comme un acte émancipateur, à la fois pour la personne qui initie la reconnaissance et pour celle qui l'accepte.

- 04 **La confiance est intrinsèque à la reconnaissance:** la reconnaissance crée des relations de confiance qui, lorsqu'elles sont tissées ensemble, forment la trame de réseaux de confiance propices à l'autonomisation de leurs participants.
- 05 **La reconnaissance est une question d'éthique:** les pratiques de reconnaissance peuvent être sujettes à des préjugés fondés sur la race, le sexe, l'origine socio-économique ou d'autres facteurs. Il est essentiel de développer des systèmes de reconnaissance qui soient justes, équitables et inclusifs.
- 06 **L'acte de reconnaissance est un acte social:** la reconnaissance mutuelle au sein de groupes, de réseaux professionnels, d'organisations et de communautés favorise la cohésion sociale, le partage d'expériences et la construction de connaissances collectives.
- 07 **La reconnaissance a un impact individuel et collectif:** La reconnaissance d'un membre d'un collectif contribue à la reconnaissance du collectif tout comme la reconnaissance d'un collectif contribue à la reconnaissance de ses membres.

Les organisations et les individus signataires de la présente déclaration d'Ottawa adhèrent à ces principes, soulignent l'élan particulier des communautés francophones en situation minoritaire au Canada dans ce mouvement et reconnaissent les besoins propres de ces communautés.

La déclaration d'Ottawa est officiellement lancée le 29 septembre 2026 à l'issue d'ePIC Canada 2026.